

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LAMPES D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE DELEGUEE D'HAUTEVILLE LOMPNES

Séance du 19 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-huit heures et trente-sept minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le treize décembre deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 18

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOOT Joël, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MARTINE Christine, MERMILLON Eliane, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 9

BOURGEAIS Didier pouvoir à Monsieur Jacques DRHOUIIN
BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
CHAPUIS Gérard pouvoir à Madame Nicole ROSIER
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Karine LIEVIN
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Monsieur Le Maire
LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Jacques FUMEX
MASSIRONI Alain pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT
PERILLAT Marie-Hélène pouvoir à Monsieur Sébastien BEVOZ
ZANI Sonia pouvoir à Madame GUILLERMET Maria

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

BROCHET Olivier
CRETIER Humbert

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Soit 18 conseillers, 9 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants.

M. le Maire rappelle la consultation relative aux travaux de remplacement d'environ 100 (+/- 20) de luminaires de type « BF » à vapeur de mercure par du matériel LED de puissance moindre mais plus efficaces.

L'annonce a été déposée sur le site Internet de la Voix de l'Ain le 28 septembre 2023 avec demande de réponses pour le vendredi 03 novembre 2023 à 12h00.

Le dossier a été téléchargé à 21 reprises, et 3 entreprises ont déposé une offre pour cette consultation :

- EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES INFRA RHONE ALPES,
- BOUYGUES ENERGIE ET SERVICES,
- CITEOS-SALENDRE RESEAUX.

A l'examen des dossiers administratifs, les 3 candidatures sont recevables.

L'analyse technique des offres donne le résultat suivant :

		BOUYGUES	CITEOS	EIFFAGE
		Note pondérée	Note pondérée	Note pondérée
Valeur technique	50%	4,50	4,25	4,18
Prix	40%	3,86	4,00	1,79
Valeur environnementale	10%	0,85	0,75	0,90
Note globale sur 10		9,21	9,00	6,87
classement		1	2	3

Monsieur le Maire propose de suivre l'avis des membres de la commission travaux en date du 05 décembre 2023 et d'attribuer le marché de rénovation de l'éclairage public tel que défini à l'entreprise Bouygues Energie et Service selon le Bordereau de Prix Unitaire communiqué.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **RETIENT** l'entreprise Bouygues Energie et Service pour le marché de remplacement de l'éclairage public selon le bordereau proposé
- **CHARGE** M. le Maire de signer les documents relatifs à ce marché
- **DONNE POUVOIR** à M. le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire,

Philippe EMIN